

norme française

NF X 50-761

Février 1998

Indice de classement : X 50-761

ICS : 03.100.30

Formation professionnelle

Organisme de formation

Service et prestation de service : spécifications

E : Professional training — Professional training body — Service and provision of service : specifications

D : Ständige berufliche Weiterbildung — Ausbildungsstelle — Dienstleistung und erbrachte Dienstleistung : Spezifikationen

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général de l'AFNOR le 20 janvier 1998 pour prendre effet le 20 février 1998.

Remplace la norme expérimentale X 50-761, de juin 1994.

Correspondance

À la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux européens ou internationaux traitant du même sujet.

Analyse

Le présent document décrit les spécifications des services et des prestations de service d'un organisme de formation.

Descripteurs

Thésaurus International Technique : formation, personnel, service, information, relation client-fournisseur.

Modifications

Par rapport au document remplacé, les modifications sont d'ordre technique.

Corrections

Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR), Tour Europe 92049 Paris La Défense Cedex
Tél. : 01 42 91 55 55 — Tél. international : + 33 1 42 91 55 55



Membres de la commission de normalisation

Président : M GRANDJEAN

Vice-Président : M RENOUX

Secrétariat : M MORVAN — AFNOR

MME	ARAGOU	CNAM
M	BANET	SMH NEOPOST
M	CAUX	CHAMBRE DES INGENIEURS CONSEILS DE FRANCE
MME	CORONE	CFPB
M	DIDELOT	CONSULTANT (AUDITEUR ICA)
M	EVERAT	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE — DIRECTION DES LYCEES ET COLLEGES
MME	FORTIN	EDF GDF
M	GEORGES	AFPA
M	GODEMENT	CCI PARIS
MME	GOUDET	CHAMBRE SYNDICALE DES PROFESSIONNELS DE LA FORMATION
MME	GOULON	CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE
M	GRANDJEAN	E & B — DELEGUE NATIONAL EDUCATION DU CJD
M	JULLIEN	CONSULTANT (AUDITEUR ICA)
M	JACOVLEV	ARM (AUDITEUR ICA)
M	KERAUDY	ALCATEL
M	LASNIER	CCI FORMATION
M	LECUYER	FONGECIF ILE DE FRANCE
MME	LEPLATRE	CENTRE INFFO
M	MACHURET	CHAMBRE SYNDICALE DES PROFESSIONNELS DE LA FORMATION
MME	MOUGIN	AFNOR
M	MORICET	GFC-BTP
MME	MOROU	SERDA
M	NACIRI	AFNOR
M	OZANNE	CHAMBRE DES INGENIEURS CONSEILS DE FRANCE
M	RENOUX	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE — DIRECTION DES LYCEES ET DES COLLEGES
M	RUIZ	AGEFOS PME
M	SECHAUD	CNAM
MME	TERZIOTTI	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE — DIRECTION DES LYCEES ET DES COLLEGES
M	THIEBAUT	SOLLAC
M	THUILLIER	EDF GDF SFP
Mlle	TOMAS	
M	TOUBOUL	ECOLE NATIONALE DES PONTS & CHAUSSEES
M	VOISIN	DELEGATION A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Sommaire

Page

0	Introduction	4
1	Domaine d'application	6
2	Références normatives	7
3	Définitions	7
4	Grille de lecture	9
5	Traitement de la demande et de la commande	10
6	Conception du produit pédagogique	15
7	Organisation de l'action de formation	17
8	Réalisation de l'action de formation	20
9	Évaluation	26